

Jeudi 14 décembre 2023

La Ville de Rouen renouvelle son Projet Educatif de Territoire (P.E.D.T) avec ses partenaires et les communautés éducatives

De la mi-décembre jusqu'en juin 2024, la Ville de Rouen lance un vaste chantier en matière de politique éducative : la rédaction du prochain Projet Educatif de Territoire (P.E.D.T), qui sera applicable dès la rentrée 2024. Pour rappel, ce document fixe les objectifs de la ville pour les 0-11 ans en collaboration, avec ses partenaires institutionnels que sont la Caisse d'Allocations Familiales, l'Education Nationale et l'Etat.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Florence HEROUIN-LEAUTEY, Adjointe au Maire en charge des Ecoles et de la Petite Enfance et Annie FAHMY-BOULON, Conseillère municipale déléguée à l'Accueil et activités périscolaires et à la Petite Enfance : « La Ville de Rouen réaffirme son ambition éducative auprès des jeunes Rouennais. Le P.E.D.T permet une formalisation de la démarche pour une meilleure articulation entre les temps scolaires, péri et extrascolaires. La municipalité fait le choix d'associer les familles, les enfants, les agents municipaux et les enseignants pour redéfinir les priorités partagées. Construisons ensemble l'avenir de nos enfants, l'éducation est une priorité ! Elle est l'affaire de tous. »

Instauré en 2013, le Projet Educatif de Territoire fixe les ambitions de la ville en matière éducative pour les 0-11 ans en collaboration, avec ses partenaires institutionnels que sont la Caisse d'Allocations Familiales, l'Education Nationale et l'Etat. Les enfants rouennais des 54 écoles, 11 crèches, 9 centres de loisirs et toutes les structures associatives financées par la Ville (MJC, Fraternité, crèches associatives...) bénéficient depuis d'un accueil respectant leur rythme biologique, de nombreuses activités et de repas de qualité.

L'attention, ces quatre dernières années, était sur l'accès par tous et pour tous aux services proposés : grilles tarifaires solidaires, développement de la cellule « inclusion », développement des outils numériques, renaturation des cours, alimentation saine et durable...

Pour la Ville, actualiser le P.E.D.T, passe par la réaffirmation de l'indispensable prise en compte de l'urgence écologique, la lutte contre les discriminations, la réduction des inégalités, l'inclusion mais aussi écouter la parole des enfants et conforter la place des parents.



Les étapes importantes (de l'évaluation à l'élaboration) :

. **Mise en ligne de 5 questionnaires (entre décembre et février 2024)** : il a été décidé d'impliquer au-delà des partenaires institutionnels, les familles, les agents municipaux, les enseignants mais également les enfants. Ces questionnaires permettront d'évaluer le P.E.D.T actuel.

. **Organisation de 4 séminaires thématiques** : « accès aux loisirs, à la culture et aux sports », « place des parents », « transitions » et « vivre-ensemble et discriminations »

Ils sont ouverts à l'ensemble de la communauté éducative (familles, enfants, acteurs institutionnels et associatifs). Ces ateliers auront lieu entre le 16 janvier et le 7 février (les dates seront prochainement communiquées sur le site rouen.fr).

. **A partir de mars, organisation de groupes de travail pour élaborer le futur P.E.D.T**

. **Mise en œuvre à la rentrée de septembre**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53